

BULLETIN D'INSCRIPTION

Actualisez vos connaissances des normes IFS v6 et BRC v7

Session du jeudi 21 juin, à retourner avant le 15 juin 2018

à : AFQP Aquitaine

Maison des Associations 55 av de Lattre de Tassigny 33700 MERIGNAC

Fax : 09 72 32 76 84 - E mail : contact@afqp-aquitaine.org

Société	NAF/APE	
M./Mme/Mlle	Prénom	
Service	Fonction	
Adresse		
Code Postal	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Ville
Tél		Fax
E-mail		
Siret	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	

RÈGLEMENT

Destinataire de la facture, si différent :

Personne à contacter

Tél

Cachet de l'entreprise

Ci-joint un chèque de (libellé à l'ordre du MFQ Aquitaine :

- 480,00 € TTC
 432,00 € TTC (adhérent AFQP Aquitaine)

Date

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

LIEU : ENSCBP Bât A 16 avenue Pey-Berland 33600 PESSAC

INSCRIPTIONS : Les places disponibles étant limitées, nous vous recommandons de vous inscrire dès aujourd'hui par fax au 09 72 32 76 84 ou par mail à contact@afqp-aquitaine.org.

- L'inscription devient définitive à réception du bulletin d'inscription et du règlement à l'adresse suivante :
- AFQP Aquitaine - Maison des Associations 55 av du Maréchal de Lattre de Tassigny 33700 MERIGNAC
- Merci de libeller votre chèque à l'ordre du MFQ Aquitaine ou d'effectuer un virement bancaire sur le compte suivant :

Code Banque 13335 code guichet 00301 Numéro de compte 08971017718 Clé 02 Domiciliation CE AQUITAINE POITOU-CHARENTES IBAN FR76 1333 5003 0108 9710 1771 802 BIC CEPAFRPP333

- L'attestation de formation n'est remise qu'après participation effective à la journée d'approfondissement.
- Dès réception de votre bulletin d'inscription, nous vous adressons la convocation et le plan d'accès.
- Tout organisme a la possibilité, jusqu'au 15 juin 2018 de remplacer un participant par un autre, en prévenant par mail à contact@afqp-aquitaine.org, par fax au 09 72 32 76 84 ou téléphone au 06 46 26 73 16.

Journée d'Approfondissement

Actualisez vos connaissances des normes IFS v6 et BRC v7



Jeudi 21 juin 2018
ENSCBP-33600 PESSAC

animée par

Dominique MAUFRAND
QUALISSADD

Consultante, Formatrice,
Management de la Qualité,
Gestion de la Sécurité Sanitaire
des Aliments et RSE
Auditrice Certifiée IRCA 9001, IFS, BRC

A l'attention de toute personne
pratiquant déjà les normes IFS
et BRC dans ses activités :

- managers,
- responsables qualité,
- pilotes de processus,
- auditeurs internes, ...



AFQP Aquitaine Déclaration d'activité Formation N°72 33 08058 33

Préfecture de Gironde 01/07/2010

Référencé DATA-DOCK

Actualisez vos connaissances des normes IFS v6 et BRC v7

Le respect des normes IFS et BRC est indispensable à nombre d'entreprises agro-alimentaires pour travailler avec la Grande Distribution. Ces référentiels de Sécurité Sanitaire des Aliments sont en perpétuelles évolutions et s'ils ont une base commune, ils ont aussi chacun leurs spécificités et subtilités, qu'il est important de maîtriser pour être certifié et mener des audits internes. C'est pourquoi nous proposons aux praticiens de ces normes une journée d'approfondissement et de remise à niveau.

✓ Objectifs

- Maîtriser l'esprit général de ces normes, leurs points communs et leurs spécificités
- Approfondir les problématiques particulières rencontrées dans le cadre de la pratique de ces référentiels

✓ Déroulement

Les méthodes pédagogiques apportent les méthodologies théoriques et pratiques et favorisent la participation des stagiaires par l'animation d'échanges, la réalisation d'études de cas et le traitement des questions liées à la réalité professionnelle de leur entreprise. Les stagiaires sont invités à fournir, s'ils le souhaitent, leurs documents internes qui seront partagés en toute confidentialité pour favoriser le benchmark au sein du groupe.

✓ Pré-requis

Pratiquer les normes IFS et BRC dans le cadre de son activité professionnelle

Durée : 1 jour, 7 heures

Date : **Judi 21 juin 2018 de 9h00 à 17h30**

Lieu : **ENSCBP** Bât A 16 avenue Pey-Berland 33600 **PESSAC**

FRAIS DE PARTICIPATION

1 jour : 400 €HT soit 480,00€ TTC (non adhérents à l'AFQP Aquitaine)

1 jour : 360 €HT soit 432,00€ TTC (remise 10% adhérents à l'AFQP Aquitaine)

Les frais de participation comprennent l'inscription à la journée d'approfondissement, les pauses, le repas pris en commun, la remise des documents de travail et de l'attestation de formation.

INSCRIPTION retourner le bulletin d'inscription page 4 à
AFQP Aquitaine 55 av de Lattre de Tassigny 33700 MERIGNAC
Fax : 09 72 32 76 84 - E-mail : contact@afqp-aquitaine.org

PROGRAMME

La JA sera animée par Dominique MAUFRAND– QUALISSADD consultant, formateur et auditeur certifié IRCA 9001, IFS, BRC

Experte en Management de la Qualité, Sécurité Sanitaire des Aliments et Développement Durable, Dominique Maufrand conseille et forme les dirigeants et leurs équipes dans la conception, la mise en œuvre, la reconnaissance et l'amélioration.

Accueil des participants à partir de 8h30

9h00 à 12h30

Présentations : Présentations réciproques, objectifs et déroulement de la formation

1. Rappels sur les référentiels IFS et BRC,

- Contexte
- Objectifs,
- Processus de certification et notations
- Outils spécifiques d'approfondissement
- Prochaines évolutions

2 Exigences IFS et BRC : les points communs et les spécificités

- 2.1 Organisation générale des normes
- 2.2 Les exigences pas à pas
 - 2.2.1 La responsabilité de la direction
 - 2.2.2 Le système de management de la qualité
 - 2.2.3 Les Ressources Humaines

12h30 à 14h00 Déjeuner *(les participants sont invités par l'organisateur)*

14h00 à 17h30

- 2.2.4 La planification et les procédés de fabrication
- 2.2.5 Les mesures, les analyses et l'amélioration
- 2.2.6 La Food Défense

Evaluation de la formation

17h30 Conclusion de la journée

Cette journée s'intègre au budget formation de votre entreprise et donne lieu à l'établissement d'une convention de formation et d'une attestation de formation. En cas de nécessité, l'organisation et le contenu du présent programme peuvent être modifiés.